

Dix mois de travaux sur l'ouvrage du Marais : en quoi consistent-ils ?

🕒 3 min • Sandra MARTINS • Le Pays Briard • 14 mars 2025



Selon le Smage des 2 Morin, les travaux sur l'ouvrage du Marais à Jouy-sur-Morin ont été jugés "prioritaires en raison de leur importance dans la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations". Smage des 2 Morin / photo transmise à la rédaction

Le Smage des 2 Morin a lancé des travaux de renaturation du Grand Morin à Jouy-sur-Morin pour prévenir les inondations et restaurer les écosystèmes aquatiques. L'opération devrait se terminer fin décembre.

Lundi 24 février, le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux Marais à Jouy-sur-Morin, dans le cadre de ses Missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi). L'objectif ? « Renaturer le Grand Morin, tout en atténuant le risque d'inondation et en optimisant le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau ».

Un projet est considéré « crucial » pour la sécurité des riverains et la préservation des écosystèmes aquatiques, selon le Smage : « Considérant l'état des ouvrages, le propriétaire a décidé d'engager ces travaux d'effacement pour améliorer la situation actuelle. Cet ouvrage est un piège important à embâcles où les arbres et autres déchets viennent se bloquer dedans, ce qui aggrave les inondations localement. »

Des travaux en trois étapes

Cette opération se découpe en trois grandes étapes. La première concerne des travaux forestiers préparatoires visant à préparer le site, faciliter l'accès aux berges et mettre hors d'eau certaines zones. Ils seront principalement réalisés autour de l'ouvrage et dans les zones environnantes concernées par le projet de renaturation. La deuxième phase du projet prévoit le dérasement des ouvrages du Marais, avec l'élimination des obstacles qui obstruent l'écoulement naturel de l'eau.

Enfin, la dernière étape concerne la restauration des berges. Cette étape s'étend sur une longueur totale de 2 200 mètres linéaires, couvrant une surface de 9 855 m² de talus à traiter. Plusieurs interventions seront menées pour les renforcer et améliorer leur résistance aux crues. « Un comblement partiel de la fosse de dissipation et la création d'un radier permettront de gérer la chute d'eau résiduelle, tout en aménageant une banquette en rive droite », indique le Smage. Et de continuer : « Ces actions de restauration seront mises en œuvre sur les zones dénoyées en amont pour favoriser l'émergence de zones humides et d'espaces d'expansion des crues (stockage d'eau). »

Le montant total des travaux ? 2 010 000 €, hors maîtrise d'œuvre. Le financement est assuré à hauteur de 5 % par l'EPTB Seine Grands Lacs, à 90 % par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à 5 % par le Smage des 2 Morin.

Un projet de végétalisation

Dans le cadre de la végétalisation des berges, le Smage prévoit de planter 880 arbres, « à raison de deux individus tous les cinq mètres linéaires ». En complément, la strate arbustive verra l'ajout de 2 285 arbustes répartis sur les talus, avec un arbuste pour 3 m². « Ces actions visent non seulement à restaurer la biodiversité locale, mais aussi à garantir la bonne tenue des berges en améliorant la capacité à résister aux événements de crue », indique le Syndicat.

Les travaux d'ampleur sur l'ouvrage du Marais devraient se terminer la veille de Noël, le 24 décembre 2025. Toutefois, cette échéance reste susceptible de varier en fonction des conditions météorologiques, qui pourraient influencer le déroulement des opérations.